



Élèves de 5ème - Vaccination papillomavirus

publié le 04/09/2024

Descriptif :

Cette année encore, la vaccination contre les HPV pourra être réalisée au sein du collège. Elle s'adresse aux filles et garçons âgés de 11 à 14 ans scolarisés en classe de 5ème.

A l'attention des parents d'élèves de 5ème

Cette année encore, la vaccination contre les HPV pourra être réalisée au sein du collège. Elle s'adresse aux filles et garçons âgés de 11 à 14 ans scolarisés en classe de 5ème. La vaccination contre les HPV est efficace et sûre, elle prévient jusqu'à 90 % des infections à HPV.

Une **équipe de professionnels** de santé rattachée à un centre de vaccination **se déplacera dans le collège le JEUDI 10 OCTOBRE** (après-midi) une première fois, et une deuxième fois au printemps de 2025 afin de réaliser les 2 doses nécessaires à une vaccination complète. Pour les élèves ayant déjà reçu 1 dose, il sera possible de recevoir leur 2 dose à cette occasion.

Cette année, et si vous le souhaitez, votre enfant pourra aussi être vacciné contre la Rougeole, les Oreillons et la Rubéole(ROR) ainsi que contre quatre méningocoques responsables de méningites.

Afin d'autoriser ou non la vaccination de votre enfant au collège, nous vous remercions de compléter les formulaires en cliquant sur le liens suivant : <https://naq.campagnehpv.fr/>

Attention ! Les 2 représentant légaux doivent compléter chacun un formulaire d'autorisation. Bien évidemment, il est possible de mentionner qu'il n'y a qu'un seul représentant légal ou que l'autre parent est dans l'impossibilité de le compléter. Vous avez jusqu'au **28 septembre** pour effectuer ces démarches.

Si vous avez besoin de plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur **le site VACCINATION HPV**. Vous avez même la possibilité de poser vos questions aux équipes médicales, via un formulaire sécurisé, avec une réponse rapide assurée. N'hésitez pas aussi à prendre l'avis de votre médecin.

Un site internet dédié à cette campagne a été créé pour informer les familles et les jeunes sur ce vaccin. Vous avez aussi la possibilité d'adresser vos questions à l'équipe de professionnels de santé experts en vaccination :

<https://www.vaccination-hpv-nouvelleaquitaine.fr/>

Je vous remercie de porter une grande attention à ce message.

Cordialement,

S. BLANCHET
Principale



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.